



Charte - Fonds de dotation Sportissimo



Tout sportif ou sportive bénéficiant d'un accompagnement humain et/ou financier par le Fonds de Dotation Sportissimo s'engage à :

-
- Porter, respecter et incarner les valeurs du sport et de l'Olympisme.
 - Mettre tout en œuvre pour performer en se fixant des objectifs atteignables.
 - Être solidaire et fair-play avec ses camarades et respecter ses concurrents.
 - Avoir un double projet : sportif-scolaire ou sportif-professionnel.
 - Partager et à transmettre son expérience d'athlète dans le cadre des actions menées par le fonds de dotation Sportissimo.
 - Accepter d'avoir parrain ou marraine issue d'une entreprise pour l'accompagner sur son double projet. Porter, respecter et incarner les valeurs de l'entreprise qui l'accompagne.
 - Communiquer via les réseaux sociaux
 - Respecter scrupuleusement les principes édictés dans le code mondial anti-dopage.
 - Participer dans la mesure du possible aux actions qui lui seront proposées par le Fonds de dotation Sportissimo : Journées d'immersion, tables rondes avec des sportifs de Haut-Niveau ou des professionnels, partage d'expérience...
 - Informer le fonds de dotation Sportissimo de tout changement dans sa situation personnelle pouvant affecter son accompagnement.
-

Prénom NOM :

Date :

Signature de l'athlète, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

« Être passionné et investi. Avoir des rêves et envie de les réaliser »